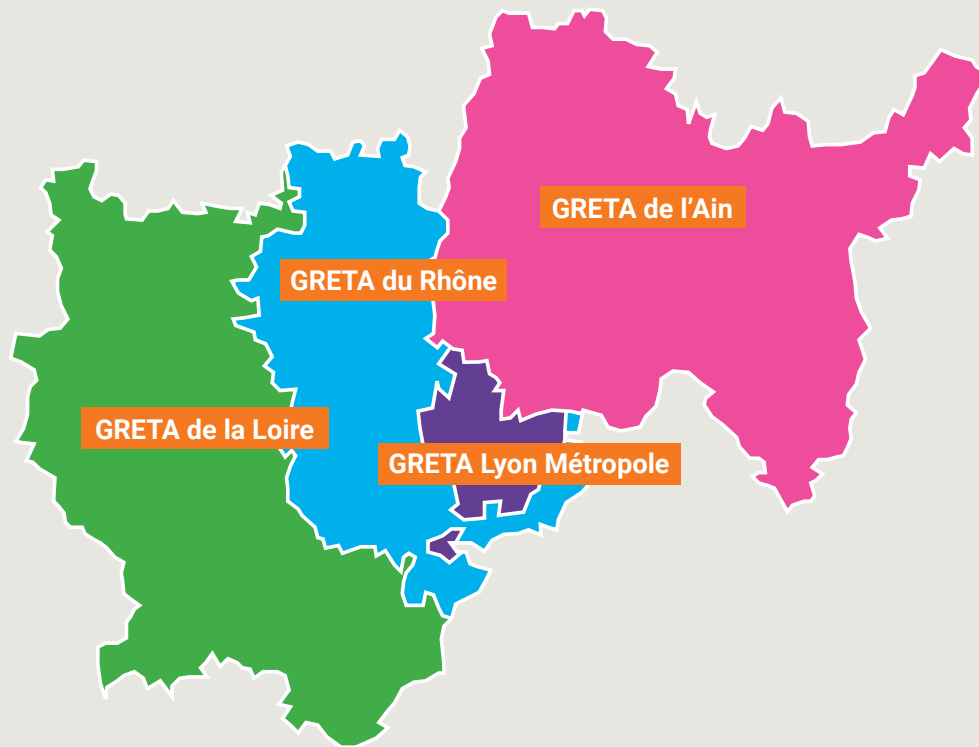


## Les + des GRETA

- **Une expertise de plus 40 ans** dans la formation continue des adultes :  
Différentes situations d'apprentissage proches des conditions réelles d'exercice du métier.
- **Des formateurs issus des métiers de la sécurité**, maîtrisant la réglementation et la pédagogie pour adulte.
- **Une infrastructure pertinente** : nos formations se déroulent sur des plateaux techniques spécialisés.
- **L'accueil de tous les publics** : les GRETA s'inscrivent dans la démarche H+ pour l'accueil des publics en situation de handicap.

## Le réseau des GRETA de l'académie de Lyon



### Contactez votre GRETA :

**GRETA de l'Ain**  
T 04 74 32 15 90  
greta.ain@ac-lyon.fr

**GRETA de la Loire**  
T 04 77 32 48 02  
greta.loire@ac-lyon.fr

**GRETA du Rhône**  
T 04 74 02 30 16  
greta.rhone@ac-lyon.fr

**GRETA Lyon Métropole**  
T 04 78 78 84 84  
contact.greta.lyonmetropole@ac-lyon.fr

[www1.ac-lyon.fr/greta](http://www1.ac-lyon.fr/greta)



## FORMATIONS PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

# Protéger et secourir : Plus qu'un métier, une vocation !



## Sécurité des biens et des personnes

Le réseau des GRETA met à votre disposition son expertise, de plus de 15 ans, dans les métiers de la sécurité privée, pour former vos collaborateurs :

### CQP APS : Agent de Prévention et de Sécurité

Durée : 182 heures

Validation du Certificat SST

Certificat de qualification professionnel APS

### MAC APS (Maintien et Actualisation des Compétences d'Agent de Prévention et de Sécurité)

Maintenir et actualiser les compétences nécessaires au renouvellement de la carte professionnelle.

Durée : 31 heures ou 24 heures pour les personnes titulaires de la carte SST en cours de validité.

### BP Agent Technique de Prévention et de Sécurité

Durée : 250 à 875 heures (durée indicative)

Validation possible en Blocs de compétences

Validation par équivalence : SSIAP2

Diplôme du brevet Professionnel ATPS



### CAP Agent de Sécurité

Durée : 650 heures de formation + 315 heures en entreprise

Validation possible en blocs de compétences

Validation par équivalence : SSIAP1 Certificat SST

Diplôme du CAP agent de sécurité

### Titre Professionnel A2SP : Agent de Sûreté et de Sécurité Privée

Durée : 420 heures en centre + 105 heures en entreprise

Validation par équivalence : SSIAP1, Certificat SST

Titre Professionnel A2SP

## Prévention des risques professionnels

La prévention des risques professionnels s'inscrit désormais comme une priorité pour les entreprises. Les GRETA, partenaires de l'INRS dans la prévention des risques professionnels, forme vos collaborateurs :

### SST : Sauveteur Secouriste du travail

### PRAP IBC : Prévention des Risques liés à l'Activité Physique, secteurs Industrie, Bâtiment, Commerce

### PRAP 2S : Prévention des Risques liés à l'Activité Physique, secteurs Sanitaire et Social et d'aide à la personne

### Gestes et Postures



## Incendie

Le réseau des GRETA vous accompagne dans vos obligations réglementaires en vous proposant des formations initiales, de recyclage ou de remise à niveau dans le domaine de la sécurité incendie :

### SSIAP 1, 2 et 3 : Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes

Durée SSIAP 1, 2 : 77 heures

Durée SSIAP 3 : 223 heures

Validation du Diplôme SSIAP 1, 2 et 3

Recyclage et Remise à niveau SSIPAL 1, 2 et 3

### Manipulation des extincteurs

Durée : 3 heures

Validation : Attestation de formation

### EPI : Equipier de première intervention incendie

Durée : 7 heures

Validation : Attestation de formation



## Et aussi, la VAE ...

### ...pour valider les compétences de vos salariés

Un accompagnement à la rédaction du livret de présentation des acquis permet de :

- Acquérir la méthodologie nécessaire pour constituer de livret
- Identifier et verbaliser les situations en lien avec les compétences attendues du diplôme
- Développer les aptitudes à rédiger
- Se préparer à la présentation orale face à un jury

Un module de formation facultatif complète l'accompagnement pour faciliter :

- Le ciblage des connaissances indispensables à la pratique professionnelle
- Le lien entre l'activité professionnelle et les connaissances personnelles
- Le changement de statut professionnel avec les responsabilités, les conditions de travail et de collaboration avec l'équipe que cela engendre.